

# Newsletter Spéciale du 20.05.2020

Coronavirus



Cher membre,

Nous nous habituons tous progressivement à une «nouvelle normalité». Cependant, nous sommes toujours très sollicités dans certains domaines. Nous souhaitons vous informer sur les thèmes sur lesquels nous travaillons actuellement et vous communiquer les résultats de notre sondage interne sur les répercussions des mesures liées au COVID-19.

## Sondage auprès des propriétaires de cabinets sur les répercussions des mesures liées au COVID-19

Entre le 8 et le 15 avril 2020, nous avons prié nos membres de prendre part à un sondage sur les conséquences économiques des mesures liées au COVID-19. Ce sondage a donc été réalisé pendant une période où seuls les traitements urgents pouvaient être poursuivis et où les indépendants n'avaient pas encore accès à l'allocation pour perte de revenus.

Plus de 3000 membres ont rempli le questionnaire en ligne. Ce niveau de participation de 48% est surprenant et garantit des résultats incontestables. Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation! Plus de 85% des personnes ayant répondu sont des indépendants en société individuelle ou collective.

Voici les résultats de ce sondage:

- En Suisse, le nombre de traitements par semaine et par cabinet a chuté de 84% en moyenne compte tenu des mesures administratives prises par l'État fédéral.
- Plus de 60% des participants au sondage ont fait une demande de chômage partiel pour un à trois employés. Seuls 10 % des cabinets ont dû recourir au chômage partiel pour dix physiothérapeutes salariés ou plus.
- Environ 70% des participants au sondage ont indiqué que leur souci principal était le paiement du loyer et des frais de fonctionnement. Ils s'inquiétaient également du sort de leurs patients et du net recul du nombre de consultations.

Ces résultats montrent clairement que les mesures prises (et pouvant encore être prises) par le Conseil fédéral ont durement touché les physiothérapeutes. Votre participation au sondage nous a permis ces dernières semaines d'appuyer nos arguments à l'aide de chiffres, et ainsi d'intervenir efficacement sur la scène politique et dans les médias.

## La recherche d'une solution pour les loyers commerciaux: une évolution positive se dessine

Après l'approbation par la CER-N (Commission de l'économie et des redevances du Conseil national) d'une proposition de compromis pour les loyers commerciaux (<https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-wak-n-2020-05-13.aspx?lang=1036>), physioswiss s'est engagée à différents niveaux pour faire en sorte que cette proposition soit aussi validée par la CER-E (Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États). Ce compromis semble se dessiner; il sera repris lors de la session d'été du Parlement. (<https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-wak-s-2020-05-19.aspx>)

## Allocation pour perte de revenus: prise en compte des cas individuels supérieurs à la limite de revenus fixée

Pour l'heure, le seul critère d'évaluation pour pouvoir bénéficier de l'allocation pour perte de gain Covid-19 est que le revenu de l'activité lucrative soit soumis à l'AVS. Nous en avons déjà parlé.

Cette règle dessert malheureusement les indépendants ayant un salaire unique ou élevant seuls leurs enfants par rapport aux travailleurs à temps partiel. Elle désavantage en particulier les indépendants qui travaillent à 100%, qui font preuve d'un engagement personnel exceptionnel et qui sont seuls ou principaux responsables des revenus de leur foyer. Physioswiss demande donc à ce que soient pris en compte les cas individuels où les revenus sont supérieurs à cette limite, et que les revenus du foyer soient également examinés comme critère d'allocation, en plus des revenus soumis à l'AVS.

Physioswiss est intervenue en adressant au Conseil fédéral une lettre urgente le priant d'adopter un règlement applicable aux indépendants touchés indirectement par la crise et de le rendre rétroactif au 17 mars 2020.

## Groupe de travail

Nous remercions le groupe de travail pour son soutien et son implication pendant la crise sanitaire liée au coronavirus. La situation est un peu plus calme en ce moment, mais nous continuons d'observer les évolutions actuelles d'un œil critique. Le groupe de travail pourra à nouveau être réuni si nécessaire. Nous continuerons à vous informer via nos «newsletters spéciales».

Nous l'avons démontré une fois de plus: ensemble, nous sommes plus forts.

Mirjam Stauffer

Osman Besic